Pour en savoir plus

Le bpa vous recommande les brochures suivantes:

3.008 Visibilité de nuit
3.018 Faire du vélo
3.020 Faire du VTT
3.025 Engins assimilés à des véhicules
3.029 Giratoires
3.055 A vélo avec votre enfant
3.121 Vélos électriques

Ces brochures et de nombreuses autres publications peuvent être commandées gratuitement ou téléchargées au format PDF sur www.bpa.ch.

© bpa 2011, reproduction souhaitée avec mention de la source

bpa – Bureau de prévention des accidents, case postale 8236, CH-3001 Berne
Tél. +41 31 390 22 22, fax +41 31 390 22 30, info@bpa.ch, www.bpa.ch

bpa

3.112.02 – 02.2011

Les têtes intelligentes se protègent

Mettre correctement le casque cycliste

bpa

On dénombre chaque année 27 000 accidents de vélo. Le casque cycliste réduit de 70% le risque de blessures à la tête, à condition qu'il soit porté correctement et aussi sur les courts trajets.

Conseils

- Le casque doit être conforme à la norme EN 1078
- Essayez le casque avant achat: il doit être bien adapté, sans serrer ni bouger
- Contrôlez et adaptez le casque régulièrement, en particulier chez les enfants!
- Nettoyage avec de l'eau et du savon
- Remplacez le casque après cinq ans ou s'il a subi un choc violent

Plus d'informations sur **www.casque.ch**

2 Serrer les jugulaires de manière uniforme; place pour un doigt entre le menton et la jugulaire

3 Parfait! Bonne route!

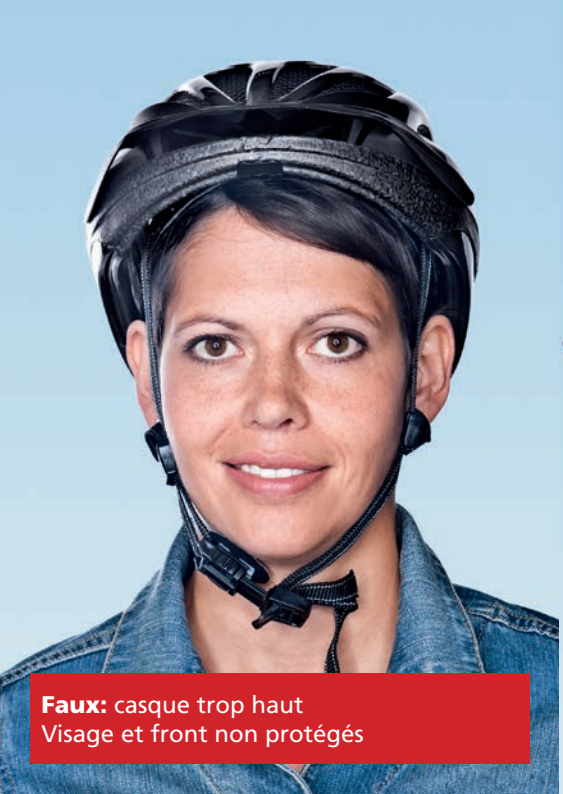

Faux: casque trop haut
Visage et front non protégés

Faux: serrage inégal des jugulaires,
casque trop haut